



ORACE

Une initiative



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

Zoom sur
**LES AIDES
ENERGIE**



CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)



INDUSTRIE



TPE/PME

Les CEE sont des dispositifs privés encadrés par l'Etat, visant à encourager des **travaux de rénovation énergétique**.

POUR QUI ?

Ces aides sont accessibles à tous les secteurs d'activité et quelque soit la taille de l'entreprise.

*Plus d'infos avec notre
webinaire "dispositif CEE"*



BOUCLIER TARIFAIRE POUR LES PETITES ENTREPRISES



TPE/PME

POUR QUI ?

- Les TPE/PME de moins de 10 salariés
- Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 2 M€
- Avoir un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA

PRINCIPE

Prix de l'électricité limité à 280€/MWh

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez votre fournisseur d'énergie

L'AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ



PME

POUR QUI ?

- Les PME de moins de 250 salariés
- Avoir un CA inférieur à 50M€ / Bilan inférieur à 43M€
- Avoir un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA

AIDE

Prise en charge de la différence entre le prix contrat au MWh et 250€/MWh sur 75% des volumes consommés

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Contactez votre fournisseur d'énergie

LE GUICHET D'AIDE GAZ ET ÉLECTRICITÉ



INDUSTRIE /ETI

POUR QUI ?

- Entre 250 et 5000 salariés
- Etre énergo-intensif : dépenses d'énergie 2024 > à 3% du CA 2021
- Justifier d'un excédent brut d'exploitation négatif ou en baisse par rapport à 2021
- Avoir signé des contrats d'électricité avant le 30/06/23

C'EST QUOI ?

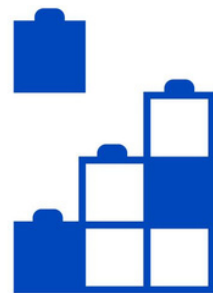
Prise en charge de 75 % de la facture d'électricité au-delà de 300 €/MWh (y compris acheminement et taxes hors TVA) dans la limite du plafond d'aide de 2,25M€ au niveau du groupe et des autres plafonds d'aide s'appliquant au guichet.

Chez ORACE, on veut que vous bénéficiez des
meilleurs tarifs gaz et électricité.

Alors on a créé le...

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE ORACE !

**AVEC
NOTRE
EXPERT**



**collectif
énergie**



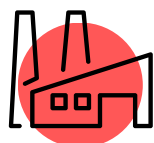
INDUSTRIE



TPE/PME

*Rejoignez une communauté fiable de 6000 TPE, PME et ETI
et accédez à une énergie plus simple et au meilleur prix !*

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE VERT



INDUSTRIE



TPE/PME

C'EST QUOI ?

Le VTE vert vous accompagne dans le recrutement d'étudiants (à partir de bac+3) et jeunes diplômés (jusqu'à 2ans en sortie d'études), pour des missions en lien avec l'environnement en alternance (min. 1 an), CDD (min. 1 an) ou CDI.

QUELQUES EXEMPLES DE MISSION

- l'adaptation des process industriels pour une production + sobre;
- la création de produits/services à faible impact environnemental;
- la réduction de l'impact environnemental d'un produit/service.

DÉCARBON'ACTION



INDUSTRIE



TPE/PME

C'EST QUOI ?

Le Diag Décarbon'Action permet de bénéficier d'un accompagnement de 12JH pour mesurer vos émissions de Gaz à Effet de Serre, puis de construire et lancer une feuille de route pour les limiter.

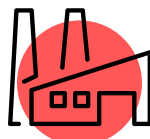
Il est co-financé par l'ADEME et opéré par BPI France en collaboration avec l'Association Bilan Carbone



QUELQUES EXEMPLES DE MISSION

- Les entreprises de moins de 500 salariés n'ayant jamais réalisé de Bilan GES dans les 5 dernières années.
- Les entreprises de plus de 500 salariés pourront souscrire à une offre adaptée..

PACTE INDUSTRIE



INDUSTRIE

C'EST QUOI ?

PACTE Industrie vous donne accès à des formations et accompagnements novateurs pour renforcer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie de décarbonation, couvrant les aspects technique, financier et stratégique.

COMMENT ?

- Avec le financement jusqu'à 80 % des coûts pédagogiques des formations
- En soutenant les études et coachings à hauteur de 50 à 70 %
- Avec une prime équivalente à 20 % des dépenses énergétiques annuelles pour la mise en place de la norme ISO 50001 sur les sites industriels (plafonnée à 40 000 €).

CRÉDIT D'IMPÔT TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



TPE/PME

C'EST QUOI ?

Un crédit d'impôt correspond à 30 % du montant des dépenses engagées pour certains travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment à usage tertiaire par l'entreprise (plafonné à 25 000 €).

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX

- Isolation thermique toiture, combles, murs, façades
- Chauffe-eau solaire collectif pour ECS
- Pompe à chaleur (hors air/air) pour chauffage
- Ventilation mécanique simple/double flux
- Raccordement réseau de chaleur/froid
- Chaudière biomasse
- Système de régulation/ programmation du chauffage

PRÊT ÉCO ENERGIE (PEE)



TPE/PME

C'EST QUOI ?



Accordé par la BPI France à un taux préférentiel, le PEE aide au financement de travaux d'efficacité énergétique pour un montant maximum de 500 000€.

QUELQUES EXEMPLES DÉPENSES FINANCÉES

- Amélioration des équipements d'éclairage
- Amélioration de la chaîne froid
- Optimisation CVC
- Optimisation des motorisations électriques

PRÊT VERT



TPE/PME

C'EST QUOI ?

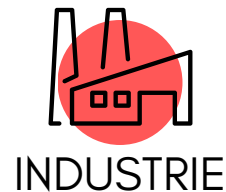
Le Prêt Vert offre un financement de 50 000 € à 5M€ pour la mise en place d'un plan d'actions visant à:

- optimiser les procédés,
- promouvoir la mobilité "zéro carbone",
- encourager l'innovation en matière de protection de l'environnement et d'économie circulaire,
- soutenir un mix énergétique plus vertueux en intégrant davantage d'énergies renouvelables

POUR QUI ?

Pour les TPE et PME de plus de 3 ans financièrement saines.
Durée de remboursement de 2 à 10 ans.

PRIME PRO-SMEN



C'EST QUOI ?

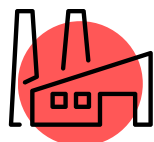
PRO-SMEn encourage et récompense la mise en place de Systèmes de management de l'énergie conformes à la norme ISO 50001, dans les entreprises industrielles, par le versement d'une prime.

La prime est égale à 20% des dépenses énergétiques annuelles des sites certifiés ; la prime atteint jusqu'à 40.000€

POUR QUI ?

Les PME, ETI ou grands groupes

PROJETS SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES



INDUSTRIE



TPE/PME

AIDE À L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ PRODUIT

L'Etat achète l'électricité que vous produisez à un tarif garanti (entre ≈9 et 13c €/kWh) sur le long terme avec EDF Obligation d'Achat (tarif figé 20 ans).

PRIME À L'AUTOCONSOMMATION POUR LES MOINS DE 100 KWC

Une prime est délivrée en fonction de la puissance installée

PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE



INDUSTRIE



TPE/PME

L'ADEME VOUS ACCOMPAGNE

- Un apport d'expertise gratuit sur tout le cycle de vie de votre projet par les experts du Réseau des énergies renouvelables.
- Le financement (jusqu'à 70%) d'une étude de faisabilité technique et économique, réalisée par un bureau d'études indépendant
- Le financement de 30 à 60% des équipements de votre projet de chaleur renouvelable (biomasse, réseaux de chaleur ou de froid, géothermie, solaire thermique...)

MOBILITÉ ET TRANSPORTS PROGRAMME ADVENIR



INDUSTRIE



TPE/PME

C'EST QUOI ?

Le programme Advenir vous accompagne dans votre projet d'installation de borne de recharge en immeuble collectif, en entreprise, sur un parking ouvert au public ou sur la voirie publique.

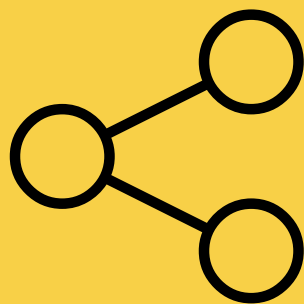
Grâce aux mécanismes des certificats d'énergie, il complète les initiatives publiques de soutien à la mobilité électrique.

ATTENTION !

Ce programme sera clôturé en 2025.

RETROUVEZ TOUTES CES AIDES EN DÉTAIL DANS NOTRE LIVRET AIDES ÉNERGIE !





**VOUS AVEZ TROUVÉ CE POST UTILE ?
N'HÉSITEZ PAS À LE PARTAGER**



Une initiative

